

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En référence à la loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 14 juin 1994) régissant la vente de voyages.

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à nos conditions générales et particulières. Elle sera prise en compte dans les termes décrits aux conditions générales et particulières.

INSCRIPTION

Modalités d'inscription :

Les présentes conditions générales de vente régissent les offres de forfait touristique proposées par Le Vélotrement. Le participant reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de confirmer sa réservation. Les voyages proposés aux groupes préconstitués peuvent faire l'objet de conditions particulières : dans ce cas, elles seront communiquées au client avec le devis.

Toute inscription à une formule doit être effectuée au moyen du formulaire de réservation complété et validé par le participant sur le site Internet "www.levelotrement.com" et être accompagnée, selon l'offre choisie, du règlement complet ou d'un acompte de 30 % du montant total du prix de la Formule choisie par participant (100 % à moins d'un mois du départ).

Compte tenu des spécificités des Balades proposés par Le Vélotrement, un nombre minimum de participants peut être imposé. Ce nombre est alors précisé dans la fiche technique de la prestation. La réservation est conclue sous la condition suspensive que le nombre minimal de participants soit atteint.

Pour les séjours uniquement:

-Inscription à plus de 30 jours du début du circuit : vous devez nous verser un acompte de 30% du prix du circuit.

A 30 jours du départ, vous devrez avoir réglé le solde du circuit sans rappel de notre part.

-Inscription à moins de 30 jours : joignez le règlement de la totalité du montant du circuit.

Pensez à nous contacter pour connaître les disponibilités.

Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions dès que le nombre maximum de participants est atteint, ou si nous ne trouvons pas d'hébergements disponibles chez nos partenaires.

Mineurs :

Un mineur doit obligatoirement être inscrit sur le même dossier qu'un adulte responsable. Les inscriptions de mineurs doivent être signées par celui ou ceux des parents exerçant l'autorité parentale et/ou du tuteur avec la mention "accord du père, de la mère...".

Le mineur demeure sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale pendant toute l'activité, en dépit de la présence d'un guide. La responsabilité du Vélotrement ne saurait être engagée en cas de défaut de surveillance.

Pendant la sortie, le port du casque est obligatoire pour les mineurs.

APTITUDE PHYSIQUE :

Pour se joindre à une de nos Offres (Balades/Randonnées/Séjours) le participant doit s'assurer qu'il maîtrise les fondamentaux du cyclisme, *équilibre, propulsion, freinage*. Après évaluation, le moniteur encadrant la sortie se réserve le droit de refuser le départ pour tout participant ne possédant pas ces fondamentaux.

Le participant doit s'assurer que sa condition physique est adaptée à la Randonnée envisagée. Le Vélotrement ne saurait être tenu pour responsable en cas d'insuffisance physique révélée au cours d'une Balade, Randonnée ou autre Séjour. Le Vélotrement se réserve le droit de ne pas accepter un participant ne satisfaisant pas aux critères de niveaux précisés à titre indicatif dans la fiche technique et de refuser que le participant poursuive sa Randonnée si cela s'avérait dangereux tant pour sa personne que pour les autres membres du groupe, sans que le participant ne puisse contester la décision prise par le Vélotrement ni solliciter une quelconque indemnisation ou remboursement à ce titre.

PRIX :

Les prix sont en euros TTC. Ils s'entendent du point de rendez-vous au lieu de dispersion.

Ils comprennent les prestations définies dans la fiche descriptive de la prestation.

En général, les prix ne comprennent pas (sauf mention contraire précisée dans votre fiche technique):

- Les dépenses personnelles
- Les boissons
- Le vin aux repas
- Toute prestation non mentionnée dans la fiche technique du circuit

Modalités de règlement :

Le solde est payable un mois avant le départ. A défaut de règlement du solde un mois avant le départ, Le Vélotrement pourra annuler la réservation sans indemnité et appliquera les frais d'annulation mentionnés dans l'article « Annulation/Modification ». En cas d'inscription moins d'un mois avant le départ, la totalité du prix du voyage est à régler lors de l'inscription.

ANNULATION/MODIFICATION :

De votre part :

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec Accusé de Réception à l'adresse suivante :

Le VéLOtremet

10 le Fort, 31810 Clermont le Fort

Seule la date de réception permet de déterminer le montant remboursable (déduction faite des frais) dans un délai de 20 jours. En cas d'annulation 30 jours avant la date du début de la prestation, aucun frais n'est à prévoir.

Le montant des sommes retenues est calculé selon le barème suivant :

- A plus de 30 jours du départ : aucune retenue
- De 30 à 21 jours : retenue de 25 % de la prestation
- De 20 à 15 jours : retenue de 50 % de la prestation
- De 14 à 8 jours : retenue de 75 % de la prestation
- A moins de 8 jours : aucun remboursement

En cas de non présentation au rendez-vous, ou si vous décidez pour une quelconque raison de mettre un terme à votre activité pendant son déroulement, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement ni dédommagement de notre part. Si vous vous présentez au point de rendez-vous après l'horaire fixé, votre acheminement jusqu'au lieu du circuit est à votre charge sans dédommagement du VéLOtremet.

En cas d'accident ou de maladie pendant votre séjour nécessitant son interruption, votre assurance personnelle prendra en charge les frais et vous remboursera éventuellement après examen. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement ou dédommagement de notre part. De même, le guide ou l'accompagnateur se réservent le droit de mettre un terme au séjour de tout participant qui n'aurait pas le niveau ou la condition physique requise ou dont l'équipement primordial ne serait pas conforme à celui de la liste jointe au descriptif du circuit qui lui a été envoyé, sans aucun remboursement de notre part. Le non respect des consignes de sécurité peut entraîner l'exclusion de participants sans que cela donne droit à un quelconque dédommagement de notre part.

De notre part :

Certains circuits que nous proposons sont soumis à un nombre minimum de participants. Nous pouvons être amenés à annuler certains départs par manque de participants. Vous en serez averti au plus tard 8 jours avant la date de départ. Il vous sera proposé une formule de remplacement. Si la formule de remplacement ne vous convenait pas, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées sans que cela donne droit à des dédommagements. En cas d'annulation définitive, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées sans que cela donne droit à des dédommagements de la part du VéLOtremet.

INTERUPTION DE RANDONNEE/SEJOUR:

Toute Randonnée/Séjour interrompu par décision du participant (pour des raisons de santé, de niveau, ou autre) n'ouvre droit à aucun remboursement par le VéLOtremet des prestations non réalisées/utilisées. Les frais supplémentaires engagés de ce fait par le participant ne seront pas remboursés.

ASSURANCES :

Conformément à la législation, le VéLOtremet est dotée d'une assurance en responsabilité civile professionnelle.

En vue de vous protéger en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir au cours de votre séjour, il vous est indispensable de posséder une garantie multirisque couvrant les frais d'annulation, d'assistance et de rapatriement.

ASSURANCES FACULTATIVES:

Le VéLOtremet ne propose à ce jour aucune assurance annulations.

RESPONSABILITE :

Responsabilité civile :

Conformément à la réglementation qui régit notre profession, Le VéLOtremet est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, la responsabilité du VéLOtremet ne se substitue pas à la responsabilité civile individuelle dont chaque participant doit être titulaire.

Particularité de nos randonnées et séjours :

Le VéLOtremet met des **casques** à la disposition des participants et conseille vivement leur utilisation sans conditions. Tout participant choisissant d'évoluer sans casque signera une décharge excluant le VéLOtremet de toutes responsabilités et assumera pleinement les risques encourus par son choix.

Vu le caractère particulier de nos randonnées et séjours, nous ne pouvons être tenus pour responsable et redevable d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'évènements imprévus, d'aléas climatiques ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs.

Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes données par l'accompagnateur ou l'encadrant du groupe ; nous ne pouvons être tenus pour responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. Le Vélotrement ne saurait être responsable de l'imprudence individuelle d'un ou de plusieurs participant(s), le Vélotrement se réservant le droit d'exclure, à tout moment, un ou plusieurs participant(s) dont le comportement mettrait en danger la sécurité du groupe ou son bien-être, sans qu'aucune indemnité ne soit due au participant. Chaque participant doit être conscient qu'il peut courir des risques de tout ordre dus aux conditions locales (mauvais état des routes et moyens de communication, éloignement des centres médicaux, etc.). Il les assume en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas en faire porter la responsabilité au Vélotrement.

Modifications durant un séjour :

Agissant en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, le client et les prestataires de service d'autre part, (Restaurateur, hôteliers, agences locales, etc...) le Vélotrement ne saurait être confondu avec ces derniers qui en tout état de cause, conservent leur responsabilité propre.. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir une partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. Nous pouvons être amenés, lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation ; l'acheteur ne pourra les refuser sans motifs valables.

RESPONSABILITE DU MATERIEL :

Chaque participant à nos Balades, Randonnées ou autre Séjours est responsable du vélo avec lequel il évolue et répond de ce faite aux Conditions suivantes :

- 1- Le Participant s'engage à utiliser les Biens mis à sa disposition en bon père de famille. Il en est le gardien et demeure responsable de leur utilisation tant à l'égard des biens eux-mêmes qu'à l'égard des tiers. Le locataire s'engage à utiliser le matériel avec soin et dans la limite de ses capacités. Milieu urbain, chaussées et chemins peu accidentés. Porte Bagages: Leur utilisation est strictement limitée au port d'objets non volumineux n'excédant pas un poids de 22 kg en ceux compris l'Accessoire sacoche. Il ne peut en aucun cas servir à transporter une personne.
- 2- Le Participant dégage Le Vélotrement de toute responsabilité découlant d'une mauvaise utilisation des Biens mis à sa disposition notamment en ce qui concerne les conséquences corporelles, matérielles et immatérielles des accidents de toutes natures. Les dommages subis par les Biens mis à sa disposition, le vol ou la perte seront facturés au participant selon le tarif en vigueur fixé ci-après "nomenclature des pièces dégradées".

Loi Informatique et Libertés:

En application de la Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 6 Août 2004, le participant est informé et accepte que :

- 1- Ses données personnelles transmises pourront être utilisées à des fins d'enquêtes, d'analyses ou dans le cadre d'opérations commerciales par le Vélotrement.
- 2- Il bénéficie, conformément à la loi précitée d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données le concernant, sur simple demande auprès de : le Vélotrement, 10 le Fort, 31810 Clermont le Fort

LITIGES :

Tout litige résultant des conditions générales de ventes est du ressort de tribunal de commerce de Toulouse (31).

Date et signature du Participant, précédées de la mention « lu et approuvé » :



Le Vélotrement

10 le Fort, 31810 Clermont le Fort

levelotrement@gmail.com

Mobile: 06 75 61 14 92

Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages : IM031160003

Garantie financière : Groupama Assurance Crédit - 5 rue du Centre 93199 Noisy le Grand

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA , 14 bld Marie et Alexandre Oyon 72000 Le Man

Nomenclature des pièces dégradées, Samedi 27 X ROAD:

Pièce	Modèle	Prix
Vélo Complet	Samedi 27 X ROAD	2799,00€
Batterie	Bosch 400WH	675,00€
Manette de commande +/-	Bosch	50,00€
Compteur (ordinateur de bord)	Intuvia Actve cruise	119,00€
Support compteur		40,00€
Chaîne	10 Vitesses	35,00€
Cassette	Sram gx 11-42 10v	150€
Pignon Moteur	14 Dents	25,00€
Cable de Dérailleur	Bontrager	3,00€
Manivelles de pédalier	XLC compatible BOSCH	35,00€
Étrier de frein Avant et arrière	Shimano	30,00€
Plaquettes de Frein	Shimano M515	19,00€
Disque de Frein	XLC Compatible 180/160	20,00€
Chambre à air	Bontrager 27.5-2,00-2,40	7,00€
Patte de dérailleur	Moustache	20,00€
Pédales	XLC Alu	20,00€
Poignée		20,00€
Levier de Frein	Shimano	20,00€
Manette/Shift vitesse	Sram X5	25,00€
Roue Avant	Alex Rim/Moyeu Shimano	90,00€
Roue Arrière	Alex Rim/Moyeu Shimano	110,00€
Pneu	Continental Race King 2.2	25,00€
Lumière avant	Axa Echo30	30,00€
Lumière arrière	Pixeo	25,00€
Selle	Wave Royal Gel	30,00€
Tige de Selle		45,00€
Collier serrage tube de selle		9,00€
Garde boue		70,00€
Porte bagage arrière		70,00€
Fourche	SR Suntour NXC	299,00€
Dérailleur	Sram GX	52,00€
Capteur sur roue arrière	Bosh	30,00€
Manette déporté moteur		50,00€
Béquille		15,00€
Moteur	Bosh Active Line	650,00€

Listes et Prix Accessoires:

Pièce	Modèle	Prix
Paires Sacoche Ortlieb	Back-Roller	120,00€
Casque Abus	Hyban	65,00€
Antivol	B'Twin 720 U	26,00€